

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE	REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE -EGALITE -FRATERNITE SYNDICAT MIXTE ORGE YVETTE SEINE	N°2022/39
--------------------------------	--	-----------

Le Comité Syndical légalement convoqué le 22 juin 2022, s'est assemblé le 28 juin 2022 à 20h00, au siège social du syndicat, sous la Présidence de M. Brahim OUAREM

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : Pascal FOURNIER, Jean-Claude DELIANCOURT, Stéphane BELLEC, Patrick BARRANCO, Ruddy SITACHARN, Nathalie PFEIFER, Sylvain TANGUY, Philippe BOUSSELET, Daniel ESPRIN, Hervé FORCONI, Michel NOEL, Brahim OUAREM, Viviane LE BLANC, Nicolas FOUQUE

Pouvoirs : Grégory GOBRON, Xavier DUGOIN, Khellaf BENIDJER

Absents excusés : Eric JANIN, Anne SCHACCHI, Romain COLAS, Michel PELTIER, Véronique MAYEUR, Thierry ROUYER, Jean-Marc FOUCHER, Michaël DAMIATI, Michel LEPRETRE, Edouard MATT, Michel COLLET, Marianne DURANTON, Nicolas FOUQUE, Serge HUBERT, Joseph DELPIC, Pierre-Henri CELLIER, Gabin ABENA, Gilles FRAYSSE, Jean-Claude LE ROUX

Présents : 14

Pouvoirs : 3

Votants : 17

Le Président ouvre la séance et procède à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur Jean-Claude DELIANCOURT est désigné secrétaire de séance

OBJET : ADHESION A LA COMPETENCE INFRASTRUCTURES DE RECHARGES POUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES (IRVE) POUR LA COMMUNE DE CORBEIL-ESSONNES

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire et notamment son article 10 ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2019-PREF-DRCL-177 du 29 mai 2019 portant modification des statuts du Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine pour l'électricité et le gaz,

Vu la délibération du conseil municipal de Corbeil-Essonnes, en date du 18 mai 2022 portant adhésion au SMOYS au titre de la compétence « mobilité électrique » IRVE.

Considérant que l'adhésion de la commune de Corbeil-Essonnes relève d'une extension du périmètre conformément à l'article L. 5211-18 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Considérant qu'il convient que le comité syndical délibère pour accepter l'adhésion de la commune de Corbeil-Essonnes à la compétence IRVE

L'organe délibérant après en avoir délibéré :

ACCEPTE la demande d'adhésion à la compétence IRVE de la commune de Corbeil-Essonnes
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Vote UNANIMITE	
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

La délibération est adoptée,

L'autorité territoriale,

Le Président,

Brahim OUAREM

DE
 L'ASSURANCE
 FAMILIALE
 EN CAS DE DÉCÈS
 N° 2022-10

Le Comité d'Administration a délibéré le 04 juillet 2022 sur les propositions de résolutions soumises à son avis et a adopté les résolutions suivantes :

- 1. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Président du Comité d'Administration.
- 2. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Vice-Président du Comité d'Administration.
- 3. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Directeur Général.
- 4. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Directeur Général Adjoint.
- 5. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Directeur Général Délégué.
- 6. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Directeur Général Délégué Adjoint.
- 7. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Directeur Général Délégué Délégué Adjoint.
- 8. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Directeur Général Délégué Délégué Adjoint.
- 9. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Directeur Général Délégué Délégué Adjoint.
- 10. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Directeur Général Délégué Délégué Adjoint.
- 11. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Directeur Général Délégué Délégué Adjoint.
- 12. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Directeur Général Délégué Délégué Adjoint.
- 13. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Directeur Général Délégué Délégué Adjoint.
- 14. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Directeur Général Délégué Délégué Adjoint.
- 15. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Directeur Général Délégué Délégué Adjoint.
- 16. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Directeur Général Délégué Délégué Adjoint.
- 17. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Directeur Général Délégué Délégué Adjoint.
- 18. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Directeur Général Délégué Délégué Adjoint.
- 19. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Directeur Général Délégué Délégué Adjoint.
- 20. Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, en démission de ses fonctions de Directeur Général Délégué Délégué Adjoint.

Le Comité d'Administration a élu Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON en tant que Président du Comité d'Administration pour une durée de 5 (cinq) ans à compter du 04 juillet 2022.

Le Comité d'Administration a élu Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON en tant que Vice-Président du Comité d'Administration pour une durée de 5 (cinq) ans à compter du 04 juillet 2022.

Le Comité d'Administration a élu Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON en tant que Directeur Général pour une durée de 5 (cinq) ans à compter du 04 juillet 2022.

Le Comité d'Administration a élu Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON en tant que Directeur Général Adjoint pour une durée de 5 (cinq) ans à compter du 04 juillet 2022.

Le Comité d'Administration a élu Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON en tant que Directeur Général Délégué pour une durée de 5 (cinq) ans à compter du 04 juillet 2022.

Le Comité d'Administration a élu Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON en tant que Directeur Général Délégué Adjoint pour une durée de 5 (cinq) ans à compter du 04 juillet 2022.

Le Comité d'Administration a élu Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON en tant que Directeur Général Délégué Délégué Adjoint pour une durée de 5 (cinq) ans à compter du 04 juillet 2022.

Le Comité d'Administration a élu Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON en tant que Directeur Général Délégué Délégué Adjoint pour une durée de 5 (cinq) ans à compter du 04 juillet 2022.

Le Comité d'Administration a élu Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON en tant que Directeur Général Délégué Délégué Adjoint pour une durée de 5 (cinq) ans à compter du 04 juillet 2022.

Le Comité d'Administration a élu Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON en tant que Directeur Général Délégué Délégué Adjoint pour une durée de 5 (cinq) ans à compter du 04 juillet 2022.

Le Comité d'Administration a élu Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON en tant que Directeur Général Délégué Délégué Adjoint pour une durée de 5 (cinq) ans à compter du 04 juillet 2022.

Vote	Yves LUXEMITE
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

La délibération est adoptée.

1 vote(s) enregistré(s).

Monsieur BELLAÏCHON

Ces résolutions ont été communiquées à Monsieur Jean-Charles BELLAÏCHON, Président du Comité d'Administration, et à Monsieur Yves LUXEMITE, Vice-Président du Comité d'Administration, en date du 04 juillet 2022.